



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal Séance du 26 septembre 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 19 septembre 2024 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)

Date de la convocation des conseillers : 19 septembre 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a procédé, à huis clos et à l'unanimité à la nomination de Mme Tania Marques Duarte à un poste d'employée communale dans la carrière D2 à raisons de 10 heures par semaine pour les besoins de la maison Relais de Trintangé.

02) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil communal du 27 juin 2024.

03) a approuvé à l'unanimité une modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Am Päscht II » sis sur des fonds à Waldbredimus, modification laquelle consiste dans l'ajout d'un bassin de rétention ceci sur demande de l'Administration de la Gestion de l'eau.

04) a approuvé à l'unanimité la convention dans le cadre de l'exécution du plan d'aménagement particulier « Kierchepad » à Erpeldange et décide de renoncer à l'acquisition des lots 14 et 15 dédiés à la construction de logements abordables.

05) a décidé à l'unanimité de dénommer la voirie se situant sur les parcelles 26/4941 et 558/4948, section WA de Waldbredimus « rue am Päscht ».

06) a pris note qu'aucun dossier portant sur le droit de préemption de la commune n'a été introduit.

07) a approuvé à l'unanimité un projet de morcellement du 24 mai 2024 des consorts Kuttén et Brentjens relatif à la rectification des limites entre les parcelles 1230/2772 et 1206/1148 sises à Rolling, commune de Bous-Waldbredimus, section BB de Rolling-Assel, lieu-dit « rue d'Assel »;

08) a approuvé à l'unanimité un projet de morcellement du 03 juin 2024 des consorts Wolff-Engel relatif au morcellement des parcelles 1212/4612, 1215/4614 et 1215/4615 sises à Ersange – commune de Bous-Waldbredimus, section WB de Trintingerthal, lieu-dit « rue du Village »;

09) a approuvé à l'unanimité un projet de morcellement du 28 août 2024 de M. Vito Leoci relatif au morcellement de la parcelle 91/4754 sise à Trintangé – commune de Bous-Waldbredimus, section WB de Trintingerthal, lieu-dit « rue Principale »;

10) a décidé à l'unanimité de créer un poste sous le statut de salarié à tâche manuelle dans la carrière E – installateur-sanitaire chauffagiste avec un taux d'occupation à 100%.

11) a décidé à l'unanimité de créer 3 postes sous le statut de salarié à tâche manuelle dans la carrière B avec un taux d'occupation à 100%.

12) a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts du syndicat intercommunal ayant pour objet la création, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le canton de Remich (S.I.A.E.R.) tels qu'ils ont été avisés par le comité su S.I.A.E.R en date du 04 juillet 2024. Suite à la fusion des communes de Bous et de Waldbredimus, le conseil communal a renoncé à une des deux parts des anciennes communes et est désormais détenteur de 1/9 des parts.

13) a approuvé à l'unanimité la convention du 02 mai 2024 entre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la commune de Bous-Waldbredimus et l'association sans but lucratif "Anne Asbl" dans l'intérêt de la gestion, du fonctionnement et du financement de la Maison Relais Bous pendant l'année 2024.

14) a approuvé à l'unanimité le contrat de location du 07 août 2024 entre la commune de Bous-Waldbredimus, figurant comme promoteur social, et la Fondation pour l'Accès au logement, figurant comme bailleur social, relatif à la mise-à-disposition de 4 logements sis au 37, 37a et 37 b rue de Luxembourg à Bous et au 28b, rue de Remich à Trintange, ceci à partir du 1^{er} octobre 2024.

15) a approuvé à l'unanimité la convention du 02 septembre 2024 entre le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, les collèges échevinaux des communes de Bous-Waldbredimus, Lenningen, Remich, Schengen et Stadtbredimus et l'établissement public "Office Social commun Remich" relative à l'organisation et au financement des activités de ce dernier pendant l'année 2024.

16) a approuvé la convention du 03 juin 2024 entre le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, les communes de Betzdorf, Bous-Waldbredimus, Contern, Dalheim, Lenningen, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Weiler-la-Tour et l'association sans but lucratif "Syrdall Heem asbl" dans l'intérêt de la gestion et du financement du centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées Club Senior / Club Aktiv Plus appelé « Syrdall » pendant l'année 2024.

17) a procédé à l'unanimité à la fixation des montants des dons effectués au bénéfice des membres du personnel, du conseil communal et de l'enseignement pour services rendus respectivement à l'occasion d'évènements de famille.

18) a décidé à l'unanimité de fixer la prime de responsabilité mensuelle pour le délégué à la sécurité à 27 points indiciaires.

19) a procédé à l'unanimité à une nouvelle répartition du congé politique supplémentaire de 15 heures prévu à l'article 3bis du règlement grand-ducal modifié du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux.

20.a) a adopté à l'unanimité des modifications du budget ordinaire de l'exercice 2024 à hauteur de 252.000.-€ relatives au financement du service Repas sur Roues, de la maison Relais de Trintange et du service Super Senior offert par le Mouvement pour l'égalité des chances.

20.b) a approuvé une augmentation à raison de 90.000.-€ du crédit budgétaire destiné au financement du réaménagement de la rue de Canach à Roedt.

21) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

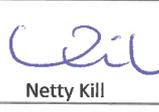
- la transformation du rez-de-chaussée de la maison Molter à Bous en cuisine de production et en locaux sanitaires.
- la relance du projet de la nouvelle mairie à Waldbredimus suite à la renonciation de l'intention de classement comme patrimoine culturel national du centre culturel de Waldbredimus par M. le Ministre à la Culture.
- les priorités à accorder aux projets figurant dans la loi du 03 mars 2023 portant fusion des communes de Bous et de Wadbredimus.
- l'édition d'un bulletin communal mensuel par une agence de publicité ainsi que le retard dans les publications suite à la cessation d'activité de l'ancien prestataire.
- l'intention d'engager un agent administratif dans le groupe de traitement B1 ceci afin de pourvoir au remplacement d'un agent démissionnaire.
- l'organisation d'une soirée d'information pour les associations le 14 octobre 2024.

A pris note de diverses interpellations des conseillers portant sur

- l'aménagement d'un trottoir traversant à l'entrée de la rue de Luxembourg à Bous – hauteur rue d'Oetrange et hauteur rue de Stadtbredimus.
- le traitement des rapports des commissions consultatives par le collège échevinal et en particulier le retour à fournir aux commissions sur la faisabilité des propositions.
- la transformation de la grange de l'ancien presbytère à Waldbredimus en centre culturel et des explications du collège échevinal en la matière.
- l'organisation d'une soirée d'information sur les nouveaux règlements en matière de la gestion des déchets le 04 octobre 2024.

22) a approuvé diverses déclarations de recettes.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Oberhag	 Joe Beissel	 Joe Bleser	

